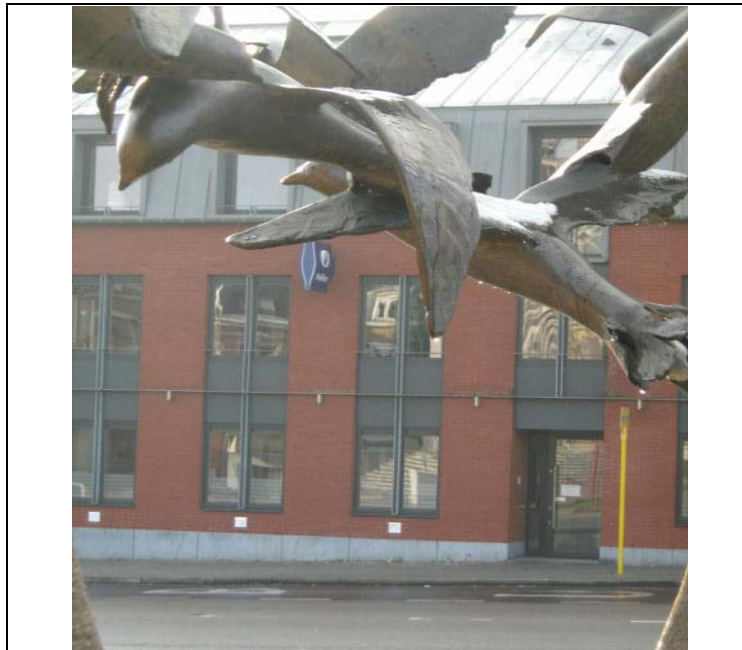


Plan de sécurité de Quartier (PSQ)

Quartier VILLE



UNE VILLE, UN QUARTIER, UNE EQUIPE

UNE MEME PASSION

Maison de Police de DISON

Janvier 2011

Mises à jour (dates) :
- 15/01/2011
-
-

Table des matières

1. PROFILS	3
1.1 PROFIL DU QUARTIER	3
1.1.1 Les caractéristiques socio-économiques, démographiques et géographique	3
1.1.2 Les spécificités du territoire ayant un impact sur la sécurité	5
1.1.3 La criminalité enregistrée	7
1.1.4 La circulation	7
1.1.5 L'ordre public (les événements, les groupements).....	8
1.1.6 Les Personnes clefs du Quartier	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
1.2 PROFIL DE L'EQUIPE DE QUARTIER	8
2. LES PRIORITES EXTERNES DU QUARTIER	9
2.1 LES NUISANCES ET LA CRIMINALITE DE RUE Y COMPRIS LES PROBLEMATIQUES PRIORITAIRES DU RZP (CHIENS, ENVIRONNEMENT, COMPORTEMENTS DERANGEANTS, REUNIONS PUBLIQUES).....	9
2.1.1 Déjections canines	9
2.1.2 Dépôts clandestins	9
2.1.3 Consommation d'alcool et voies de fait	9
2.1.4 Rassemblements d'adolescents et de jeunes adultes	9
2.1.5 Tags et dégradations	10
2.1.6 Désherbage et entretien des trottoirs	10
2.1.7 Dissimulation du visage	10
2.2 LA SECURITE ROUTIERE (DONT LES ACCIDENTS DE ROULAGE AVEC LESIONS CORPORELLES, LA FLUIDITE ET LES INFRACTIONS PRIORITAIRES (STATIONNEMENTS GENANTS/DANGEREUX, CEINTURES, ALCOOL/ STUPEFIANTS,ASSURANCES/ CONTROLE TECHNIQUES, CYCLOS, EXCES DE VITESSE)).....	10
2.2.1 Accidents avec lésions corporelles.....	10
2.2.2 Fluidité	11
2.2.3 Infractions prioritaires.....	11
2.3 LA DELINQUANCE JUVENILE (ENVISAGEE SOUS L' ANGLE DE LA VIOLENCE PERPETREE A L'EGARD DES MEMBRES DE LA COMMUNAUTE EDUCATIVE AINSI QUE LA DELINQUANCE AYANT UN IMPACT AU SEIN DE L'ECOLE ET LE PARTENARIAT AVEC LES ECOLES).....	12
2.4 LES STUPEFIANTS	13
2.5 LE TERRORISME (+ EXTREMISME, RADICALISME).....	13
2.6 LA TRAITE ET LE TRAFIC DES ETRES HUMAINS (Y COMPRIS LE TRAFIC DE MIGRANTS, LES MARCHANDS DE SOMMEIL, LES MARIAGES BLANCS) (PROJET ARRONDISSEMENTAL PILOTE PAR LA POLICE FEDERALE)	13
2.7 LES DELITS PATRIMONIAUX COMMIS PAR DES GROUPES D' AUTEURS ITINERANTS (PROJET ARRONDISSEMENTAL PILOTE PAR LA POLICE FEDERALE)	13
2.8 LA VIOLENCE INTRAFAMILIALE/INTRA CONJUGALE	13
2.9 VOLS DANS HABITATION	13
2.10 Q+	14
2.11 LA PROBLEMATIQUE DES DOMICILIATIONS, RADIATIONS ET QUALITE DE L'HABITAT	14
3. LES PRIORITES INTERNES DE L'EQUIPE DE QUARTIER	15
3.1 "DU POLICIER DE QUARTIER D'HIER A L'EQUIPE DE QUARTIER DE DEMAIN"	15
3.1.1 Description de l'évolution.....	15
3.1.2 Contribution au plan d'action.....	15
3.2 L'IMPLICATION CAPABLE	17
4. ANNEXES	18
4.1 DONNEES SOCIO-ECONOMIQUES ET DEMOGRAPHIQUES DU QUARTIER	18
4.2 EVOLUTION DE LA CRIMINALITE ENREGISTREE AU SEIN DU QUARTIER (2005-2009) POUR LES PRINCIPAUX PHENOMENES	18
4.3 RELEVÉ DES ACCIDENTS DE ROULAGE AVEC LESIONS CORPORELLES SUR QUARTIER (2005-2010)	18
4.4 RELEVÉ DES EVENEMENTS PAR QUARTIER POUR LES ANNEES 2009-2010.....	18
4.5 LES PERSONNES CLEFS DU QUARTIER	18
4.6 CAMERAS DE SURVEILLANCE: PLAN	18
4.7 ATTRIBUTION DES FONCTIONS ET RUES AUX MEMBRES DE L'EQUIPE.....	18
4.8 STUPEFIANTS - DESCRIPTION DES LIEUX CIBLES	18
4.9 PLAN DU QUARTIER (SEUL ET DANS LA ZONE)	18

1. Profils

1.1 Profil du quartier

1.1.1 Les caractéristiques socio-économiques, démographiques et géographique

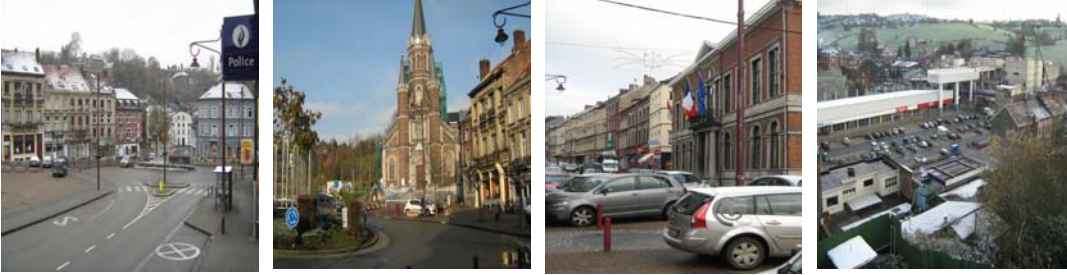
- Situé au centre de la Commune de DISON, ses limites sont fixées géographiquement au nord par la Rue St Jean, à l'Est par la rue d'Andrimont, au Sud, par le quartier Neufmoulin et à l'Ouest par la rue du Val Fassotte. Un plan du quartier se trouve en annexe 9.



- Il est composé de
 - ⇒ 37 rues dont une artère principale, la N627 reliant Rechain à Dison puis Verviers
 - ⇒ 2 entrées et sorties de l'autoroute E42
 - ⇒ la place principale de Dison, l'Esplanade de la libération comportant une église, la MPD, quelques commerces.



- ⇒ 1 rue commerçante importante (Albert Ier) comportant également l'administration Communale et le centre culturel
- ⇒ 3 écoles maternelles/primaires
- ⇒ 2 centres commerciaux : Jardin École et Albert Ier



- Il s'agit d'un centre urbain caractérisé par



⇒ des logements modestes et anciens (80% datent d'avant 1970 et 62% datent d'avant 1945)

⇒ des habitats concentrés : la moitié de l'habitat est composé d'appartements et on trouve également une part importante (25%) de maisons mitoyennes sur le quartier.

⇒ des logements sociaux ou de rapports

⇒ la présence de nombreux commerces de proximité (légumiers - station essence - banques - boulangeries - bistrot - pressing - friteries - librairies - ...)



⇒ un nombre limité d'espaces verts (plaine Fassotte - place de l'Église)

⇒ un environnement considéré par la population comme relativement peu agréable tant pour la propreté que pour la tranquillité et la qualité de vie.

- Quant à la population, on trouve sur le secteur du quartier :

⇒ un taux élevé de personnes émargeant au chômage ou au CPAS. La commune de Dison est la commune la plus pauvre de la province de Liège. Le revenu moyen par déclaration est particulièrement bas.

⇒ une mixité relative de la population active (+/-30%) et non active

⇒ une mixité culturelle liée, notamment, à la présence de plusieurs nationalités

⇒ une cohabitation de la population autochtone avec un nombre d'immigrés relativement important sans toutefois connaître de situation de ghetto

⇒ un nombre relativement important d'habitations comportant une seule personne

⇒ une population qui marque généralement sa confiance en l'administration

- Dans ce cadre, la MPD collabore avec la commune dans quelques priorités :

⇒ revalorisation de l'habitat et du patrimoine par des actions visant à promouvoir et soutenir la reconstruction des biens insalubres et la revitalisation du quartier

⇒ dynamique commerciale en progression

⇒ mise en place d'actions visant la jeunesse : festivals, actions de quartier, maison de jeunes et présence d'acteurs sociaux sur le terrain

- Au niveau de la vie sociale, les activités suivantes sont également présentes sur le quartier



- ⇒ 2 clubs de gym - Rue Neuve et rue de l'industrie
- ⇒ une piscine - Av. Jardin École
- ⇒ une régie de quartier (avec bar à soupe) - Place Roggeman
- ⇒ une maison des jeunes - Place Roggeman



1.1.2 Les spécificités du territoire avant un impact sur la sécurité

- Espace Neufmoulin :
 - ⇒ présence de logements sociaux précaires concentrant une population relativement pauvre et souvent en situation difficile,
 - ⇒ Espaces de jeux importants favorisant le rassemblement de jeunes, liés à un sentiment d'insécurité, de dégradations et de tapage



- Rue du Commerce/du Vivier
 - ⇒ le logement vétuste et la présence de logements sociaux en grand nombre va de pair avec des comportements problématiques : tapage, conflits de voisinage,...



- Espace Commercial :

- ⇒ le site Interlac avec une concentration de commerces provoque un afflux de clients et les phénomènes qui y sont liés : vols, malpropreté... La présence policière y est indispensable
- ⇒ la Rue Albert 1er héberge un nombre conséquent de petits commerces, de banques, la Poste et l'administration Communale. La fréquentation importante de ces lieux et la vocation de transit de la rue génère un important passage de véhicules. Ces derniers, lors de leurs manoeuvres de stationnement occasionnent des embarras de circulation.



- Commerces de l'esplanade :

- ⇒ malgré la présence de la maison de police, la "Pita Dison", le night shop qui se trouve à côté et les bistrotts situés en face attirent du monde. Certaines de ces personnes ont des comportements qui peuvent induire un sentiment d'insécurité. Diverses nuisances sont également constatées suite à cette fréquentation : stationnement illicite et gênant, problème de propreté, tapage... A certaines occasions, des personnes sous l'influence de boissons causent également des problèmes : bagarres,...



- Esplanade de la Libération :

⇒ le marché hebdomadaire draine tous les mardis matin, un nombre relativement important de personnes. Cela occasionne de légers problèmes de stationnement et de circulation.



1.1.3 La criminalité enregistrée

Les données chiffrées et un graphique sont repris en annexe. De ces données, il ressort que les principales problématiques sont :

- les atteintes à l'intégrité morale et physique, en particulier et au contraire de ce qui est généralement constaté, les coups et blessures sont plus nombreux dans le cadre familial que sur la voie publique.
- les dégradations qui restent importantes, même si une diminution est constatée ces dernières années
 - ⇒ De nombreux tags sont observés, principalement sur l'axe central : Esplanade, Albert Ier, R d'Andrimont, Pisseroule et Neufmoulin
- les problématiques liées à l'environnement sont également fort importantes et en augmentation :
 - ⇒ Des dépôts de déchets clandestins et répétitifs sont constatés à l'un ou l'autre endroit, notamment rue d'Andrimont, rue Albert Ier, Impasse de la limite.
 - Des dépôts ponctuels sont également régulièrement constatés.



⇒ Outre les problèmes culturels ou financiers de certains habitants, l'habitat de petite taille et la difficulté de stockage des déchets qui en résulte sont également à la base de cette problématique.

1.1.4 La circulation

- Voir point 2.2

1.1.5 L'ordre public (les événements, les groupements)

- Marché hebdomadaire



⇒ le marché se tient le mardi sur la place principale, l'Esplanade de la Libération

⇒ Il rassemble une moyenne de 15 commerçants et ne génère pas d'incidents

- Foire aux macarons : elle se déroule tous les 3ème lundi d'octobre, rassemble environ 400 commerçants et attire environ 10000 visiteurs. Cela occasionne un flux important de véhicules, des déviations de la circulation, des vols et des dégradations aux véhicules stationnés.
- Festivals de musique : un festival de musique (Drop'n Rock Festival) se tient en octobre durant deux soirées consécutives à la salle Luc Hommel. Il attire 500 pers/jour en moyenne. Quelques incidents collatéraux sans gravité accompagnent généralement cet événement.

1.2 Profil de l'équipe de quartier

Chef d'équipe : INPP Hubert CATOT.
 Adjoint : INP Marc ORINEL.
 Membres : INP Bernard LEDOUX
 INP Catherine SCHMITZ
 INP Éric KLEYNTSSENS
 INP Sébastien DONEA
 INP Aline COURTE
 INP Christian CIUMA
 INP Salvatore GAZZIANO
 INP Frédéric BRONFORT



L'équipe est composée d'un chef d'équipe, d'un adjoint et de 8 autres policiers : 6 hommes et 2 femmes. La moyenne d'âge de l'équipe est assez peu élevée de même que l'ancienneté moyenne.

Chaque membre de l'équipe est policier de proximité. A l'exception du chef d'équipe et de l'adjoint, chaque policier reçoit le titulariat d'un nombre limité de rues où il gère l'ensemble des dossiers très personnalisables : domiciliation, enquête de naturalisation,... Le reste de l'activité est prise en charge par l'ensemble de l'équipe sur l'ensemble du quartier. Ainsi, tous, travaillent partout, en tous temps et en tous domaines.

En annexe sont précisées les rues attribuées à chaque membre de l'équipe ainsi que les autres fonctions exercées par eux.

2. Les priorités externes du Quartier

Chaque aspect évoqué dans ce point fera l'objet d'une brève description suivie des actions entreprises par la police afin de lutter contre le phénomène décrit.

2.1 Les nuisances et la criminalité de rue y compris les problématiques prioritaires du RZP (chiens, environnement, comportements dérangeants, réunions publiques)

2.1.1 Déjections canines

- 🗑️ Les déjections canines sont présentes sur l'ensemble du quartier
 - ➔ Attirer l'attention des nouveaux arrivants sur le phénomène lors des domiciliations
 - ➔ Augmenter le constat et la verbalisation systématique des problématiques

2.1.2 Dépôts clandestins

- 🗑️ Les dépôts clandestins de sacs poubelles et d'autres déchets sont nombreux, sur l'ensemble du quartier. Quelques endroits en particulier font l'objet de dépôts très réguliers, notamment le bas de la rue d'Andrimont, la rue Albert Ier (espace commercial) et l'impasse de la Limite
 - ➔ Poursuivre la recherche d'éléments permettant l'identification
 - ➔ Augmenter les enquêtes de voisinage faites dans ces situations
 - ➔ Attirer l'attention des nouveaux arrivants sur le phénomène lors des domiciliations

2.1.3 Consommation d'alcool et voies de fait


- 🗑️ En journée, la présence des cafés de la place et, en soirée, l'ouverture du Night Shop de la rue Léopold permettent à un nombre relativement important de personnes de consommer de l'alcool. Certains en abusent parfois et provoquent des bagarres ou d'autres troubles de l'ordre public.
 - ➔ Poursuivre le contact entre le chef d'équipe et les policiers désignés avec les responsables des établissements pour leur rappeler leurs responsabilités dans la lutte contre l'ivresse publique et dans les conséquences qu'elle peut provoquer. Chaque situation problématique fera l'objet d'un échange avec le propriétaire pour éviter sa répétition.
 - ➔ Augmenter la verbalisation de toute consommation d'alcool sur la voie publique. Le cas échéant, un rapport sera rédigé par le chef de service à l'attention du Bourgmestre pour l'informer et lui permettre de prendre les mesures qu'il jugera adéquates.

2.1.4 Rassemblements d'adolescents et de jeunes adultes


- 🗑️ Des rassemblements d'adolescents ou de jeunes adultes, surtout en soirée et la nuit, sont constatés à divers endroits du quartier. Les deux places et l'esplanade de la libération, mais également le complexe Wasson (Rue Neufmoulin) et dans une moindre mesure l'espace Tiquet et les environs de la Pita Dison sont les lieux prioritairement occupés par ces jeunes. En groupe, ces jeunes ont tendance à faire beaucoup de bruit, à aborder les passants de façon peu agréable voire agressive. En outre, des dégradations (tags, démolitions,...) et de la malpropreté sont constatées aux lieux de rassemblement.
 - ➔ Poursuivre, en soirée et la nuit, les passages réguliers aux endroits ciblés.
 - ➔ Augmenter le dialogue avec les jeunes tout en veillant, dans les lieux problématiques, à ce qu'ils soient identifiés. Lors de ces échanges, leur rappeler les règles de base de la vie en société : respect du calme, des passants, de la propreté,...

- Lors d'appel de la population :
 - augmenter l'utilisation des caméras pour tenter d'identifier les personnes problématiques
 - augmenter les auditions de plaignants dans les lieux problématiques.
- Durant les périodes scolaires et aux endroits problématiques, après 22h, tout contrôle de mineur fera l'objet d'une fiche info et d'une information aux parents.
- Un suivi spécifique des jeunes qui posent régulièrement problème est organisé par le chef d'équipe en concertation avec le chef de service.
- Poursuivre la coordination avec les acteurs sociaux via le chef de service et d'équipe pour envisager une prise en charge par les éducateurs de rue ou/et des actions visant à limiter l'oisiveté des jeunes qui posent problème. C'est ainsi que toute personne qui montre des signes d'assuétude fera l'objet d'une information au chef de service. Ce dernier transmettra l'information aux membres du PCS de Dison chargés de la lutte contre les assuétudes afin de proposer l'assistance adéquate.


2.1.5 Tags et dégradations

-  Le quartier est la cible régulière de taggeurs, principalement aux alentours de l'administration Communale et sur le site Interlac. Ces tags sont principalement effectués la nuit.
- Augmenter le contrôle des personnes suspectes la nuit et vérifier la possession d'objets permettant la réalisation de tags.
- Une personne du quartier sera désignée pour rassembler et traiter l'ensemble de cette problématique sur son quartier. Elle se concertera avec la personne désignée dans le quartier "Campagne".

2.1.6 Désherbage et entretien des trottoirs


-  Quelques propriétaires ou locataires n'entretiennent pas leurs trottoirs. La rue d'Andrimont, la rue Albert Ier et les environs de la rue de l'industrie sont particulièrement concernés, mais des problèmes sont constatés sur l'ensemble du quartier.
- Poursuivre le constat et la verbalisation systématique des personnes problématiques
- Attirer l'attention des nouveaux arrivants sur le phénomène lors des domiciliations
- Mission uniquement attribuée aux policiers de proximité sur leur quartier


2.1.7 Dissimulation du visage

-  Quelques personnes se sont, par le passé, promenées en rue avec le visage entièrement voilé. Si, actuellement, ces faits ne sont plus observés, une attention doit rester de mise et une intervention rapide et systématique doit être effectuée si ces comportements sont à nouveau observés.
- Maintenir la vigilance à l'encontre de cette problématique pour appliquer systématiquement le plan d'action zonal


2.2 La sécurité routière (dont les accidents de roulage avec lésions corporelles, la fluidité et les infractions prioritaires (stationnements gênants/dangereux, ceintures, alcool/ stupéfiants, assurances/ contrôle techniques, cyclos, excès de vitesse))

2.2.1 Accidents avec lésions corporelles


-  Depuis 2009, quatre accidents avec blessés ont été constatés au croisement de la rue Léopold et de la sortie d'autoroute. Ils sont principalement dus à la vitesse des véhicules qui quittent l'autoroute et au non respect, par eux, du « céder le passage ».
- Une adaptation de l'infrastructure est nécessaire et fait l'objet d'une étude entre les responsables de la MP et les services concernés (commune et SPW).

-  D'autres stationnements problématiques ne provoquent pas régulièrement des difficultés de circulation, mais peuvent être à la base de problèmes de sécurité :
 - mise en danger des usagers du TEC par le stationnement sur les arrêts de bus situés devant la maison de police ;
 - risque d'empêcher une sortie urgente de véhicules par le stationnement devant ou dans l'accès à la maison de police ;
 - stationnement lors des heures de livraisons sur l'emplacement réservé rue Albert Ier
 - risque de renverser un enfant qui joue sur l'esplanade de la libération
- Poursuivre la verbalisation systématique pour les problèmes de stationnements gênants aux endroits cités ci-dessus.
Cette attention sera principalement portée par les policiers du quartier sur leur quartier.
- Des contacts sont pris par le chef de service avec l'autorité administrative pour envisager l'augmentation des places de stationnement sur l'Esplanade.
- Une concertation a lieu entre les services communaux concernés, le chef de service et le chef d'équipe pour adapter l'infrastructure de façon à ce que les accidents soient limités.


2.2.3.3 Cyclos

-  Le nombre de cyclomoteurs, particulièrement les cyclomoteurs trafiqués, est en augmentation sur le territoire de la maison de Police. Le quartier Ville est touché par cette problématique. Outre les problèmes de sécurité inhérents à la vitesse inadaptée du cyclomoteur, les conducteurs de ces cyclos les conduisent parfois de façon réellement dangereuse pour les autres usagers ou en faisant beaucoup de bruit.
- Poursuivre le contrôle systématique des cyclos dont le pot semble modifié. Si le contrôle immédiat n'est pas possible, les propriétaires seront convoqués dans un délai rapide à la MPD pour passer le cyclomoteur sur un curvimètre.
Cette attention sera principalement portée par les policiers du quartier sur leur quartier.

2.2.3.4 Comportements dangereux

-  Sur le quartier, il est régulièrement constaté que des conducteurs utilisent leur véhicule de façon dangereuse pour autrui. Des accélérations bruyantes et rapide, une vitesse inadaptée, le fait de coller le conducteur précédent, des klaxons inopportuns... sont ainsi constatés. Ces comportements provoquent un sentiment d'insécurité parmi la population et augmentent le risque d'accident.
- Augmenter l'interpellation des contrevenants et la verbalisation de ces infractions en veillant à expliciter le comportement dangereux dans le PV afin d'éclairer le magistrat sur la conduite de l'intéressé(e).

2.2.3.5 Autres infractions prioritaires

-  Un plan zonal est établi dans le cadre de la sécurité routière. Outre les infractions dont il a déjà été question, les infractions suivantes font l'objet d'une priorité :
 - * Conduite sous l'influence de l'alcool ou de drogue
 - * Vitesse excessive
 - * Port de la ceinture de sécurité
 - * Utilisation du GSM
- Augmenter la verbalisation d'initiative de ces infractions tout en veillant à l'interpellation des personnes en infraction, en particulier pour le port de la ceinture et le GSM.

2.3 La délinquance juvénile (envisagée sous l'angle de la violence perpétrée à l'égard des membres de la communauté éducative ainsi que la délinquance ayant un impact au sein de l'école et le partenariat avec les écoles)

- 🗑️ L'absence d'école secondaire sur le territoire de la MPD rend cette problématique très limitée sur le quartier. Les écoles primaires sont en effet peu concernées.
- ➔ Des contacts seront toutefois pris avec les directeurs d'école par le chef d'équipe du quartier afin d'établir une relation de confiance qui, si de tels faits devaient se produire, permettrait d'agir rapidement en concertation avec la communauté éducative.

2.4 Les stupéfiants

non diffusé

2.5 Le terrorisme (+ extrémisme, radicalisme)

non diffusé

2.6 La traite et le trafic des êtres humains (y compris le trafic de migrants, les marchands de sommeil, les mariages blancs) (projet arrondissemental piloté par la police fédérale)

non diffusé

2.7 Les délits patrimoniaux commis par des groupes d'auteurs itinérants (projet arrondissemental piloté par la police fédérale)

- 🗑️ Le quartier n'est pas ou très peu touché par cette problématique
- ➔ Application du plan prévu, si des situations se produisent

2.8 La violence intrafamiliale/intraconjugale

- 🗑️ La situation est assez présente sur le quartier. Il n'y a plus de situation extrêmement problématique qui soient récurrentes, mais le nombre de faits répertoriés sur le quartier est relativement important. Il est également marquant et tout à fait spécifique au quartier que le nombre de faits enregistrés soit plus important pour les violences en milieu familial que pour les violences en rue.
- ➔ En cas de plainte, application des directives du parquet.
- ➔ Les situations récurrentes sont prises en charge et suivies de façon spécifique par un policier du quartier en collaboration avec le SAPV
- ➔ Lors des interventions dans la sphère familiale, porter une attention particulière à une éventuelle violence intrafamiliale.

2.9 Vols dans habitation

- 🗑️ La problématique est relativement peu importante sur le quartier et ne nécessite donc pas d'attention particulière.

2.10 Q+

Les difficultés récurrentes rencontrées au niveau du quartier Neufmoulin sont à la base de son inscription dans la démarche « Q+ » zonale. Elles nécessitent également au plan local une collaboration de l'ensemble des membres de l'équipe du quartier avec les acteurs actifs dans ce cadre : maison des jeunes, régie de quartier, responsables de Logivesdre,...

- ➔ Plusieurs actions, notamment de collaboration avec les acteurs sociaux ont déjà été citées dans les points précédents.
- ➔ Le chef de service et/ou le chef d'équipe participent à la réunion de coordination qui est organisée environ 6 fois l'an avec les partenaires actifs sur ce territoire.
- ➔ Des actions ciblées spécifiques sont organisées de concert par le chef d'équipe et le chef de service lorsque des problèmes qui le nécessitent sont rapportés.

2.11 La problématique des domiciliations, radiations et qualité de l'habitat

• Description

- * Nous nous associons aux démarches de l'autorité administrative visant à maximiser l'exactitude du registre national en ce qui concerne les domiciliations. Le quartier « Ville » est particulièrement touché par la problématique des personnes qui n'effectuent pas les déclarations prévues par la législation ou qui déclarent des situations inexactes.
- * Quant à la qualité de l'habitat, un nombre relativement important de domiciles, en particulier dans le quartier Ville, sont dans un état de salubrité douteux. La commune de Dison développe une action spécifique qui vise à agir auprès des propriétaires qui louent des immeubles insalubres afin qu'ils rénovent leurs biens.

• Contribution aux actions

- ⇒ Dans les rues qui leur sont attribuées, les policiers du quartier maintiendront la vérification régulière de la correspondance entre le registre national et les situations réelles en terme de domiciliation.
Toutes les situations non conformes seront régularisées de façon adéquate : inscription par modèle 6, inscription d'office ou radiation d'office
- ⇒ Les policiers du quartier poursuivent leur participation à la renumérotation en cours des immeubles.
- ⇒ Lors de chaque nouvelle domiciliation, le policier du quartier portera également son attention sur l'état du logement : taille, salubrité,... En cas de problème ou de doute, il sollicitera une vérification par la commission sanitaire de la commune.
- ⇒ La procédure zonale relative aux domiciliations reste toujours appliquée strictement

3. Les priorités internes de l'équipe de Quartier

3.1 "Du policier de quartier d'hier à l'équipe de quartier de demain"

3.1.1 Description de l'évolution

Le constat qu'un policier de quartier agissant seul ne pouvait plus assurer les diverses facettes de la sécurité de son quartier a débouché sur le choix d'un travail en équipe. Un projet pilote a été développé au sein de la MPD. Quelques difficultés organisationnelles ont été rencontrées durant l'expérience. D'évaluations en ajustements est née, en mai 2010, la structure actuelle. C'est ainsi que le fonctionnement et l'approche du travail en quartier de l'équipe découlent directement des réflexions issues de ce projet .

Aujourd'hui, l'équipe du quartier "Ville" fonctionne comme attendu bien que son ancrage dans l'orientation voulue soit relativement récent et demande encore à être consolidé.

Si les aspects géographiques du quartier « Ville » sont connus des membres l'équipe et qu'ils disposent d'un espace de vie propre, leur identification et leur sentiment d'intégration à l'équipe - quoique déjà palpables - gagneraient à être développés.

Afin de poursuivre et d'améliorer le fonctionnement général de l'équipe, plusieurs points sont envisagés ci-dessous.



3.1.2 Contribution au plan d'action

3.1.2.1 *Poursuite de l'amélioration du fonctionnement en équipe au sein de la MPD*

- Sous le contrôle du chef de service, en collaboration avec le chef d'équipe, assurer l'évolution et l'adaptation du Plan de Sécurité de Quartier du quartier « Ville »
- Améliorer la coordination de l'ensemble des actions de la MPD et gérer les problèmes qui apparaîtront dans le fonctionnement :
 - ⇒ Organisation mensuelle d'une réunion entre le chef de service et les chefs d'équipe quartier et appui

⇒ Organisation mensuelle d'une réunion entre le chef de service et le chef d'équipe du quartier pour poursuivre de façon optimale la prise en charge de la sécurité sur le quartier et parfaire le fonctionnement de l'équipe

3.1.2.2 Amélioration de l'orientation "community policing"

- Poursuivre le développement de l'esprit de service vers la population :
 - Améliorer le fait qu'un appel du citoyen trouve dans la journée, un interlocuteur de l'équipe pour prendre en compte ses interrogations malgré la charge de travail importante de chacun
 - ⇒ Poursuivre l'attribution quotidienne de la fonction « quartier prioritaire » à un membre de l'équipe et lui attribuer cette mission
 - Améliorer le suivi des sollicitations de citoyens ou de l'autorité
 - ⇒ Améliorer le suivi des demandes par l'utilisation adéquate des moyens techniques (mail, briefing, demandes, fiches de travail,...) par les membres de l'équipe.
- Solliciter de tous les membres une plus grande présence sur tout le quartier
 - ⇒ Maintenir l'implication et l'orientation des membres de l'équipe dans des services spécifiques (Prévention sécuritaire sur le quartier en soirée,...)
 - ⇒ Mettre en oeuvre des services ciblés sur des problématiques spécifiques (propreté, entretien des trottoirs, prévention dans les problématiques en cours,...)
- Améliorer l'implication des collaborateurs dans la détection, le suivi et a résolution des problèmes
 - ⇒ formation et coaching par le chef d'équipe
 - ⇒ organisation d'une réunion mensuelle en équipe
 - ⇒ tenue à jour d'un tableau opérationnel spécifique à l'équipe
 - ⇒ poursuite de l'orientation de certains services extérieurs par bulletin de service

3.1.2.3 Echanges d'informations

- Développer l'échange d'informations entre tous et en particulier vers le chef d'équipe et son adjoint
 - ⇒ création d'un groupe mail adapté (vervivil)
 - ⇒ participation au MPD Info
 - ⇒ Utilisation accrue du tableau opérationnel du quartier
- Participer systématiquement aux réunions et manifestations organisées par ou pour la population du quartier

3.1.2.4 Approche des 3 C : Collégialité, Complémentarité, Convivialité

- Avec l'implication de tous les membres, rédiger une charte d'équipe afin de préciser et faire connaître l'approche de fonctionnement attendue au sein de l'équipe.
- Intégration
 - ⇒ les futurs/nouveaux membres sont présentés lors d'un goûter
 - ⇒ Implication des membres de l'équipe dans la décoration et le bien-être du local
idée : chaque membre apporte un objet
 - ⇒ Développement d'actions de team building proposées à tour de rôle par les différents membres de l'équipe
 - ⇒ Poursuivre la gestion équitable de l'équipe tout en prenant en compte les impératifs de service
- Acceptation par les membres de l'équipe des contraintes de service
 - ⇒ informer les membres du PSQ et susciter leur adhésion
 - ⇒ expliquer les raisons des missions données, leurs tenants et aboutissants

⇒ s'encourager, se motiver et se soutenir

3.2 L'implication capable

- **Description**

Au sein de l'équipe, chaque membre occupe une place à part entière et doit y jouer un rôle au même titre que ses collègues. En plus de leurs vécus, expériences, qualités et points faibles, il faut composer avec les différents profils, personnalités, et prédisposition de tous.

Au stade actuel, l'équipe est homogène et fournit un bon travail en phase avec la stratégie de police de proximité attendue. La qualité du travail et l'attitudes de proximité envers toutes les composantes du quartier (commerçants, associations, particuliers, autorité) en veillant au respect du citoyen dans sa diversité sociale et culturelle restent toutefois perfectibles.

- **Contribution aux actions/plan d'actions**

- Poursuivre l'investissement de l'adjoint dans l'appui non négligeable qu'il donne à l'équipe
- Dans les dossiers, augmenter le niveau qualitatif du travail, notamment en accentuant la recherche d'éléments permettant de fonder la vérité
- Améliorer la qualité des rédactions
- Développer les connaissances de chaque membre
 - ⇒ implication du contrôleur de qualité (CQ), du chef d'équipe et des partenaires locaux (SIZ, SERL, référent roulage,...)
 - ⇒ Mise à disposition d'outils de travail communs à l'ensemble de l'équipe : PV types, Farde info, coaching
 - ⇒ participation à des formations (notamment barémiques) orientées vers les points à améliorer
- Développer l'implication des membres de l'équipe dans des domaines peu connus ou peu appréhendés
 - ⇒ augmenter le nombre de prestations effectuées par des personnes présentant des acquis moins confirmés avec ceux qui maîtrisent bien le domaine.
 - ⇒ En partenariat Chef d'équipe/CQ/SIZ/Référent roulage/SERL
- Faire connaître l'équipe et le service qu'elle propose aux habitants du quartier
 - ⇒ Promouvoir l'équipe en en parlant lors des rencontres avec les habitants et les partenaires
 - ⇒ Faire une photo de l'équipe et la diffuser dans la presse locale

Supprimé : <#>¶

4. ANNEXES

4.1 Données socio-économiques et démographiques du Quartier

4.2 Evolution de la criminalité enregistrée au sein du Quartier (2005-2009) pour les principaux phénomènes

4.3 Relevé des accidents de roulage avec lésions corporelles sur Quartier (2005-2010)

4.4 Relevé des événements par quartier pour les années 2009-2010

4.5 Les Personnes clefs du Quartier

non diffusé

4.6 Caméras de surveillance: plan

non diffusé

4.7 Attribution des fonctions et rues aux membres de l'équipe

4.8 Stupéfiants - description des lieux ciblés

non diffusé

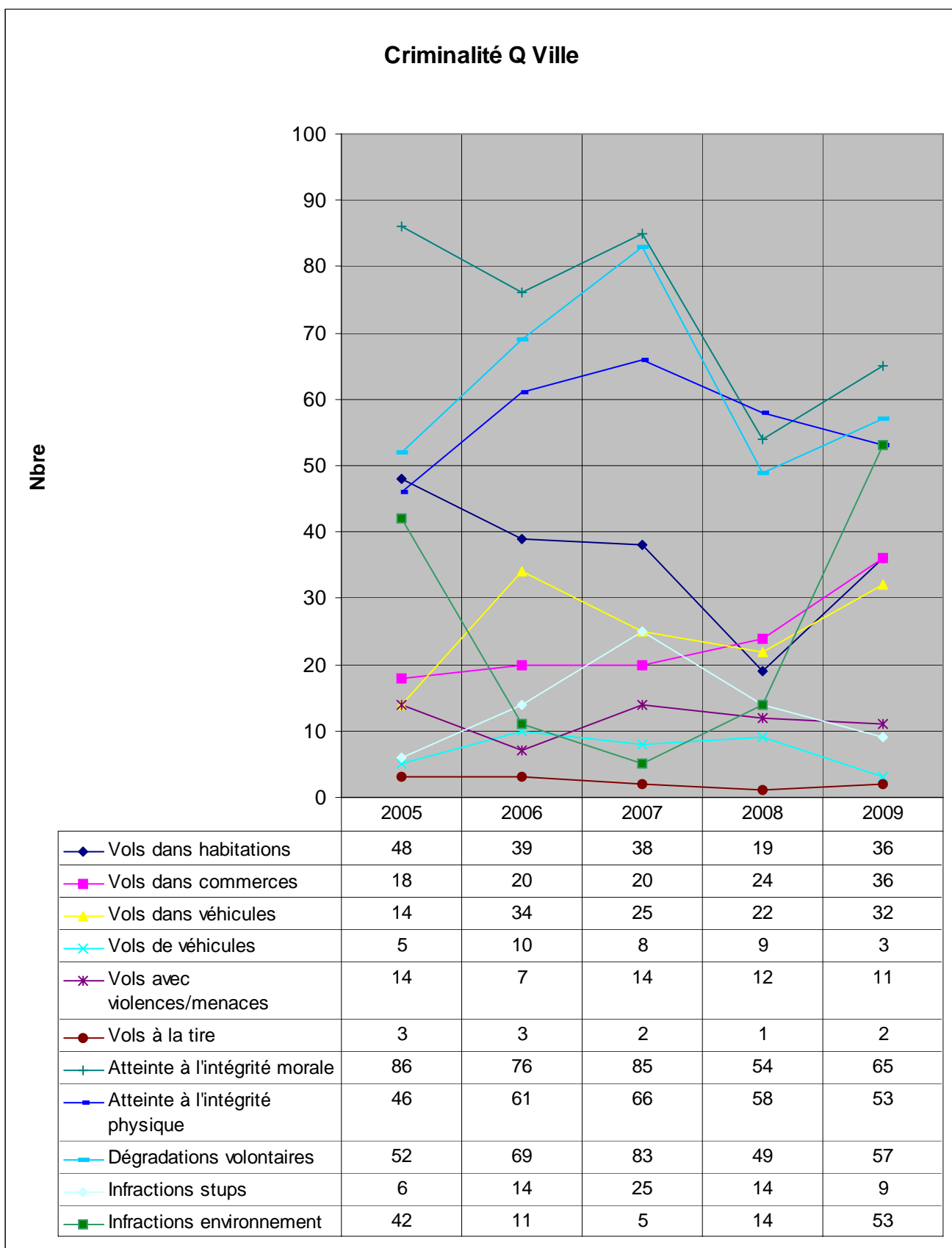
4.9 Plan du quartier (seul et dans la zone)

Annexe 1 : Données socio-économiques et démographiques du Quartier

Caractéristiques	Ville	ZP	rappport ZP
Nombre d'habitants	3.808	78.555	4,8%
Superficie (km ²)	1,242	71,872	1,7%
Longueur voirie (kms)	12,228	407,731	3,0%
Densité de population (hab./km ²)	3.065	1.093	280,4%
Revenu total net imposable (€)	27.307.509	794.390.394	
<i>Revenu moyen par déclaration (€)</i>	14.797	20.155	73,4%
Nombre d'hommes	1.846	38.104	4,8%
<i>Proportion d'hommes</i>	48,5%	48,5%	0,0%
Nombre de femmes	1.961	40.451	4,8%
<i>Proportion de femmes</i>	51,5%	51,5%	0,0%
Nombre de mineurs (0-17 ans)	1.033	18.625	5,5%
<i>Proportion de mineurs (0-17 ans)</i>	27,1%	23,7%	3,4%
Nombre d'adultes (18-24 ans)	385	7.609	5,1%
<i>Proportion d'adultes (18-24 ans)</i>	10,1%	9,7%	0,4%
Nombre d'adultes (25-54 ans)	1.505	30.953	4,9%
<i>Proportion d'adultes (25-54 ans)</i>	39,5%	39,4%	0,1%
Nombre d'adultes (55-64 ans)	323	8.659	3,7%
<i>Proportion d'adultes (55-64 ans)</i>	8,5%	11,0%	-2,5%
Nombre de pers. âgées (65 ans et plus)	562	12.651	4,4%
<i>Proportion de pers. âgées (65 ans et plus)</i>	14,8%	16,1%	-1,4%
Nombre de belges	3.257	71.191	4,6%
<i>Proportion de belges</i>	85,5%	90,6%	-5,1%
Nombre d'étrangers	550	7.364	7,5%
<i>Proportion d'étrangers</i>	14,5%	9,4%	5,1%
Provenance			
<i>Union européenne</i>	92,1%	95,6%	-3,5%
<i>Europe (hors U.E.)</i>	4,0%	1,6%	2,3%
<i>Afrique</i>	3,6%	2,3%	1,4%
<i>Amériques</i>	0,0%	0,1%	-0,1%
<i>Asie</i>	0,3%	0,4%	-0,1%
<i>Océanie</i>	0,0%	0,0%	0,0%
Nationalités étrangères - Top 3			
<i>Turquie</i>	3,0%	1,5%	1,5%
<i>Italie</i>	2,8%	1,3%	1,5%
<i>Maroc</i>	2,5%	1,0%	1,5%
Nombre de ménages	1.753	34.952	5,0%
<i>Proportion d'hommes seuls</i>	26,1%	20,8%	5,3%
<i>Proportion de femmes seules</i>	22,1%	20,2%	1,9%
<i>Proportion de pères avec enfant</i>	4,5%	4,5%	0,0%
<i>Proportion de mères avec enfant</i>	15,7%	13,7%	2,0%
<i>Proportion de couples</i>	26,7%	35,9%	-9,2%
Taille moyenne du ménage	2,1	2,2	-0,10

Caractéristiques	Ville	ZP Vesdre	rapport ZP
Nombre de logements occupés	1.601	32.606	4,9%
<i>Proportion d'appartements</i>	56,5%	34,5%	22,0%
<i>Proportion de maisons séparées</i>	6,9%	18,2%	-11,3%
<i>Proportion de maisons jumelées</i>	8,7%	14,1%	-5,4%
<i>Proportion de maisons mitoyennes</i>	26,9%	32,4%	-5,5%
Année de construction des logements			
<i>Avant 1946</i>	61,5%	48,3%	13,3%
<i>Entre 1946 et 1970</i>	17,4%	23,7%	-6,3%
<i>Entre 1971 et 1995</i>	17,8%	23,9%	-6,1%
Etat des logements			
<i>En bon état</i>	73,0%	75,8%	-2,7%
<i>En mauvais état</i>	6,2%	5,4%	0,7%
Qualité de l'environnement			
<i>Qualité globale très agréable</i>	13,1%	26,6%	-13,5%
<i>Qualité globale peu agréable</i>	28,5%	17,3%	11,2%
<i>Propreté très agréable</i>	14,1%	27,8%	-13,7%
<i>Propreté peu agréable</i>	31,8%	16,2%	15,6%
<i>Tranquillité très agréable</i>	12,6%	25,3%	-12,7%
<i>Tranquillité peu agréable</i>	36,7%	25,8%	10,9%
Nombre de travailleurs	931	24.918	
<i>Proportion de travailleurs</i>	28,1%	34,6%	-6,5%
Nombre de demandeurs d'emploi	432	5.875	
<i>Proportion de demandeurs d'emploi</i>	13,1%	8,2%	4,9%
Nombre d'étudiants	70	2.458	
<i>Proportion d'étudiants</i>	2,1%	3,4%	-1,3%
Nombre de (pré-)pensionnés	658	14.652	
<i>Proportion de pensionnés</i>	19,9%	20,3%	-0,5%
Statut professionnel			
<i>Secteur public</i>	23,0%	29,4%	-6,3%
<i>Secteur privé - Chef d'entreprise</i>	0,8%	2,2%	-1,4%
<i>Secteur privé - Employés</i>	19,0%	26,7%	-7,7%
<i>Secteur privé - Ouvriers</i>	40,9%	26,5%	14,4%
<i>Indépendants</i>	8,8%	9,8%	-1,1%
Domaine d'activité professionnelle - Top 5			
<i>Industrie</i>	20,2%	16,1%	4,1%
<i>Commerce</i>	10,4%	11,6%	-1,2%
<i>Administration</i>	10,3%	11,6%	-1,3%
<i>Construction</i>	8,8%	10,9%	-2,1%
<i>Médico-social</i>	8,5%	10,1%	-1,6%

Annexe 2 : Evolution de la criminalité enregistrée au sein du Quartier (2005-2009) pour les principaux phénomènes



Annexe 3 : Relevé des accidents de roulage avec lésions corporelles sur le Quartier (2005-10)

Date	Heure	Rues	N°	Bl e s s és	Bl e s s és lé g e r s	T u és g r a v e s	Acteurs	Causes	D é l i t é	I v r e s s e
vendredi 21 janvier 2005	11:50	Pisseroule		1			Voiture/Piéton	Manoeuvre		
mardi 19 avril 2005	17:20	Léopold	86	1			Voiture/Cyclo	Manoeuvre		
jeudi 28 avril 2005	14:50	Pisseroule	245	1			Voiture/Voiture	Contrôle		
lundi 2 mai 2005	16:10	Trauty	27	1			Voiture/Piéton	Manoeuvre		
dimanche 15 mai 2005	18:20	Pisseroule	143	1			Voiture/Piéton	Priorité		
vendredi 17 juin 2005	18:35	Pisseroule		1			Voiture/Cyclo	Contrôle		
vendredi 29 juillet 2005	18:50	Léopold		1			Voiture/Voiture	Vitesse		
dimanche 31 juillet 2005	16:35	Pisseroule	301	5			Voiture/Piéton	Contrôle		
dimanche 31 juillet 2005	20:50	d'Andrimont	123	1			Voiture/Voiture	Contrôle		
samedi 20 août 2005	20:59	Pisseroule		1			Voiture/Piéton	Priorité		
jeudi 6 octobre 2005	15:30	Esplanade de la Libération		1			Voiture/Voiture	Contrôle		
lundi 10 octobre 2005	01:30	Léopold		1			Voiture/Piéton	Priorité		
jeudi 10 novembre 2005	19:00	Albert ler		1			Voiture/Piéton	Priorité		
vendredi 11 novembre 2005	16:40	Léopold		2			Voiture/Voiture	Priorité		
dimanche 8 janvier 2006	16:20	de l'Industrie	29	1			Voiture/Piéton	Priorité		
lundi 9 janvier 2006	05:30	Albert I	50	1			Voiture/Voiture	Contrôle		
dimanche 5 février 2006	20:30	Léopold	90	1			Voiture/Voiture	Contrôle		X
samedi 18 février 2006	23:00	Pisseroule	142	1			Cyclo/Piéton	Priorité		
lundi 6 mars 2006	10:45	du Moulin		1			Voiture/Cyclo	Contrôle	X	
samedi 1 avril 2006	18:10	Pisseroule		1			Voiture/Voiture	Contrôle		
mercredi 19 avril 2006	08:33	Léopold		1			Voiture/Voiture	Manoeuvre		
mercredi 19 avril 2006	18:30	Pisseroule		1			Voiture/Voiture	Contrôle		
mardi 4 juillet 2006	16:45	Neufmoulin		1			Voiture/Piéton	Priorité		
jeudi 13 juillet 2006	10:40	Neuve	17	1			Voiture/Voiture	Vitesse		
dimanche 13 août 2006	16:00	Léopold	122		1		Piéton	Vitesse		
mardi 15 août 2006	15:40	Léopold		1			Voiture/Piéton	Manoeuvre		
lundi 11 septembre 2006	09:00	d'Andrimont	56	1			Voiture/Voiture	Manoeuvre		
jeudi 14 septembre 2006	08:15	Pisseroule		1			Voiture	Vitesse		
samedi 16 septembre 2006	11:00	Pisseroule		1			Voiture/Voiture	Contrôle		
jeudi 5 octobre 2006	05:30	Saint Jean	55	1			Cyclo	Manoeuvre		
dimanche 12 novembre 2006	18:10	de la Station		1			Voiture/Voiture	Manoeuvre		
jeudi 14 décembre 2006	15:20	Trauty	8	1			Cyclo/Piéton	Priorité		
vendredi 22 décembre 2006	13:15	Albert ler		1			Voiture/Piéton	Priorité		
jeudi 1 mars 2007	19:51	Pisseroule		4			Voiture/Voiture	Vitesse		
dimanche 4 mars 2007	18:10	Av Jardin Ecole		1			Voiture/Vélo	Priorité		
mardi 6 mars 2007	18:44	du Val Fassotte		1			Voiture	Contrôle		
vendredi 16 mars 2007	14:00	Trauty		1			Voiture/Voiture	Manoeuvre		
vendredi 20 avril 2007	12:40	Impasse de la Limite	11	1			Voiture/Piéton	Manoeuvre		
dimanche 6 mai 2007	12:20	Albert ler	92	1			Voiture/Voiture	Priorité		
mercredi 30 mai 2007	14:30	Albert ler	11	1			Voiture/Voiture	Contrôle		
dimanche 17 juin 2007	11:52	Place du Marché		1			Voiture/Cyclo	Priorité		
vendredi 3 août 2007	19:44	d'Andrimont		1			Voiture	Contrôle		

dimanche 5 août 2007	23:00	du Moulin		1			Voiture	Contrôle		
vendredi 14 septembre 2007	15:00	Place du Sablon	2	1			Voiture/Cyclo	Manoeuvre		
jeudi 11 octobre 2007	15:35	Pisseroule	134	1			Voiture/Piéton	Priorité	X	
mardi 16 octobre 2007	9:40	de la Station		1			Voiture/Piéton	Priorité		
vendredi 2 novembre 2007	16:45	Place Luc Hommel		1			Cyclo	Contrôle		
jeudi 8 novembre 2007	17:15	Neuve	31	1			Voiture/Piéton	Priorité		
samedi 17 novembre 2007	16:10	Place du Sablon	37	1			Cyclo	Contrôle		
vendredi 21 décembre 2007	8:20	Place Luc Hommel		1			Voiture/Piéton	Priorité		
mercredi 16 janvier 2008	12:20	Pisseroule		1			Voiture/Voiture	Manoeuvre		
jeudi 17 janvier 2008	10:15	Léopold			1		Voiture/Cyclo	Priorité		
mercredi 9 avril 2008	18:00	de la Station		1			Voiture/Piéton	Priorité		
samedi 26 avril 2008	12:20	de l'Industrie	43	1			Voiture/Cyclo	Contrôle		
mercredi 7 mai 2008	15:00	d'Andrimont	20	1			Voiture	Contrôle		
mardi 20 mai 2008	10:10	Léopold	60	1			Voiture	Contrôle		
dimanche 29 juin 2008	23:01	Impasse de la Limite		1			Voiture/Piéton	Contrôle		
samedi 30 août 2008	4:27	Pisseroule	97	1			Voiture	Contrôle		
mercredi 1 octobre 2008	22:30	Pisseroule	14	1			Cyclo	Contrôle		
jeudi 2 octobre 2008	15:55	Léopold		1			Voiture/Piéton	Priorité		
mercredi 15 octobre 2008	19:35	Place du Marché		1			Voiture/Piéton	Priorité		
mardi 21 octobre 2008	18:07	Neufmoulin		1			Cyclo	Contrôle		
vendredi 6 février 2009	13:30	Albert ler	94	1			Voiture/Piéton	Priorité		
lundi 9 février 2009	18:25	Albert ler	9	1			Voiture/Voiture	Priorité		
mercredi 18 février 2009	17:42	du Moulin		1			Voiture/Voiture	Contrôle		
vendredi 3 avril 2009	13:00	Léopold		1			Voiture/Cyclo	Priorité		
mercredi 8 avril 2009	22:39	av Jardin Ecole		1			Voiture/Voiture	Contrôle		X
jeudi 7 mai 2009	19:13	Léopold		1			Voiture/Vélo	Priorité		
lundi 1 juin 2009	12:55	Léopold		1			Voiture/Vélo	Priorité		
mardi 30 juin 2009	12:20	Léopold		1			Voiture/Vélo	Manoeuvre		
mercredi 29 juillet 2009	18:35	Neufmoulin	2	1			Voiture/Voiture	Contrôle		
samedi 15 août 2009	14:50	Albert ler	92	1			Voiture/Piéton	Priorité		
samedi 29 août 2009	18:00	de l'Industrie	43	1			Voiture/Piéton	Priorité		
mardi 8 septembre 2009	17:25	Neufmoulin		2			Voiture/Piéton	Priorité		
lundi 19 octobre 2009	17:40	des Meuniers	1	1			Voiture/Piéton	Priorité	X	X
dimanche 8 novembre 2009	18:06	du Val Fassotte	30	1			Cyclo	Contrôle		X
mercredi 25 novembre 2009	21:00	Pisseroule		2			Cyclo/Cyclo	Manoeuvre	X	
mardi 15 décembre 2009	7:30	Léopold ler		1			Voiture/Piéton	Priorité		
mercredi 6 janvier 2010	11:45	Léopold	63	1			Voiture/Voiture	Manoeuvre		
vendredi 5 mars 2010	17:05	du Moulin	32	1			Cyclo	Contrôle		
lundi 8 mars 2010	15:18	Pisseroule	142	1			Voiture	Contrôle		
mercredi 31 mars 2010	20:17	Place du Sablon		1			Voiture/Piéton	Priorité	X	
samedi 15 mai 2010	21:20	Pisseroule	131	1			Voiture/Cyclo	Manoeuvre		
dimanche 16 mai 2010	21:10	Albert ler		1			Voiture/Cyclo	Manoeuvre		
vendredi 21 mai 2010	17:20	Albert ler		1			Voiture/Cyclo	Manoeuvre		
samedi 5 juin 2010	12:40	d'Andrimont	59	1			Voiture/Voiture	Priorité		
dimanche 6 juin 2010	7:20	Albert ler	50	1			Voiture	Contrôle		
mardi 8 juin 2010	15:15	des Ecoles		1			Voiture/Cyclo	Manoeuvre		
mardi 15 juin 2010	14:07	Léopold	58	1			Voiture/Cyclo	Priorité		
jeudi 24 juin 2010	15:18	Albert ler		1			Cyclo	Manoeuvre	X	
samedi 7 août 2010	11:40	Haut Vinave	1	1			Vélo	Contrôle		
dimanche 12 septembre 2010	11:35	Léopold	50	1			Vélo/Piéton	Contrôle		
vendredi 24 septembre 2010	15:41	de l'Industrie	47	1			Voiture/Cyclo	Priorité		
lundi 27 septembre 2010	22:00	Léopold	30	1			Voiture/Voiture	Contrôle		
lundi 29 novembre 2010	12:20	de la Station		1			Voiture/Voiture	Priorité		
lundi 6 décembre 2010	12:38	Léopold		1			Voiture/Voiture	Contrôle		

mercredi 5 janvier 2011	10:46	av Jardin Ecole		1			Voiture/Voiture	Contrôle		
-------------------------	-------	-----------------	--	---	--	--	-----------------	-----------------	--	--

Annexe 4 : Relevé des événements par quartier pour les années précédentes

MP Dison						
Date	Jour	Hrs de l'évt	Evénement	Endroit	Organisateur	Menace
18/09/09	V		Swim & run	Piscine de Dison	ASBL Jeunesse et sports CSLI Dison	Circ
19/09/09	S	12,00 01,00	Neufmoulin fait la fête	Place Jean Roggeman	HAVRE-SAC ASBL	OP + circ
19/10/09	L	06,00 01,00	Foire aux macarons	Dison Centre	Adm. Communale de Dison	OP + circ
24/10/09	S	18,00 19,00	Halloween - Ecole heureuse	Dison	Ecole heureuse	OP
30/10/09	V	18,00 21,00	Cortège Halloween	Wesny	Royal Denier Ecole Communale	OP + circ
28/11/09	S	19,45 02,00	Festival Rock	Place Luc Hommel à DISON	ASBL Drops Events	OP
14/03/10	S	14,30 17,30	Carnaval de Wesny	Wesny	Deniers des Ecoles de Wesny	OP
30/05/10	D	08,00 18,00	Swim & Run	Piscine de Dison	ASBL Jeunesse et Sports	Circ
24/07/10	S	1600 1700	Jogging de Dison	DISON	Team 33	Circ
5/09/10	D	1000 1430	Balade à vélo	DISON	Jeunesse et sports	Circ
1 & 2/10	V & S	20,30 02,00	Drop'N Rock Winter Festival	Dison Pl Luc Hommel	Didier HAMERS	OP + circ
18/10/10	Lu	0700-0200	Foire aux macarons	Dison Centre	AC Dison	OP + Circ
30/10/10	S	18,00 21,00	Cortège Halloween	Wesny	Royal Denier Ecole Communale	OP + circ

Annexe 7 : Attribution des rues aux membres de l'équipe

Les pièces très personnalisables se définissent de la manière suivantes:

- **Les domiciles**
- **Les enquêtes composition de ménage**
- **Les enquêtes de cohabitation**
- **Les enquêtes de Naturalisation**
- **Les suivis libérés conditionnels**
- **Bulletin de renseignement**

Chaque INP, sauf l'adjoint du Chef d'équipe, se voit donc attribuer une part de rues pour lesquelles il en est le titulaire quant aux divers dossiers à caractère très personnalisable

Ci-dessous, la répartition des rues sur le secteur VILLE:

Chef d'équipe quartier VILLE: **CATOT** Hubert, Inspecteur Principal de police.

Adjoint au Chef d'équipe quartier VILLE: **ORINEL** Marc, Inspecteur de police.

A: INP **DONEA** Sébastien

- rue des Meuniers
- rue d'Andrimont
- rue Xhaufflair
- rue de la Montagne

B: INP **COURTE** Aline

- rue Neufmoulin
- rue Neuve
- Place Roggeman
- rue Impasse de la limite

C: INP **GAZIANO** Salvatore

- rue Pisseroule
- rue du Bois
- rue du Val Fassotte

D: INP **KLEYNTSSENS** Eric/
INP **BRONFORT** Frédéric

- rue Léopold
- rue Couquemont
- ruelle Lepourcq
- Avenue Jardin Ecole
- rue de la Station
- rue des Tailles
- Octave Tiquet

F: INP **CIUMA** Christian

- rue Saint Jean
- rue Industrie
- rue Diesayawe
- rue Commerce
- rue Vivier
- rue Biez

G: INP **SCHMITZ** Catherine

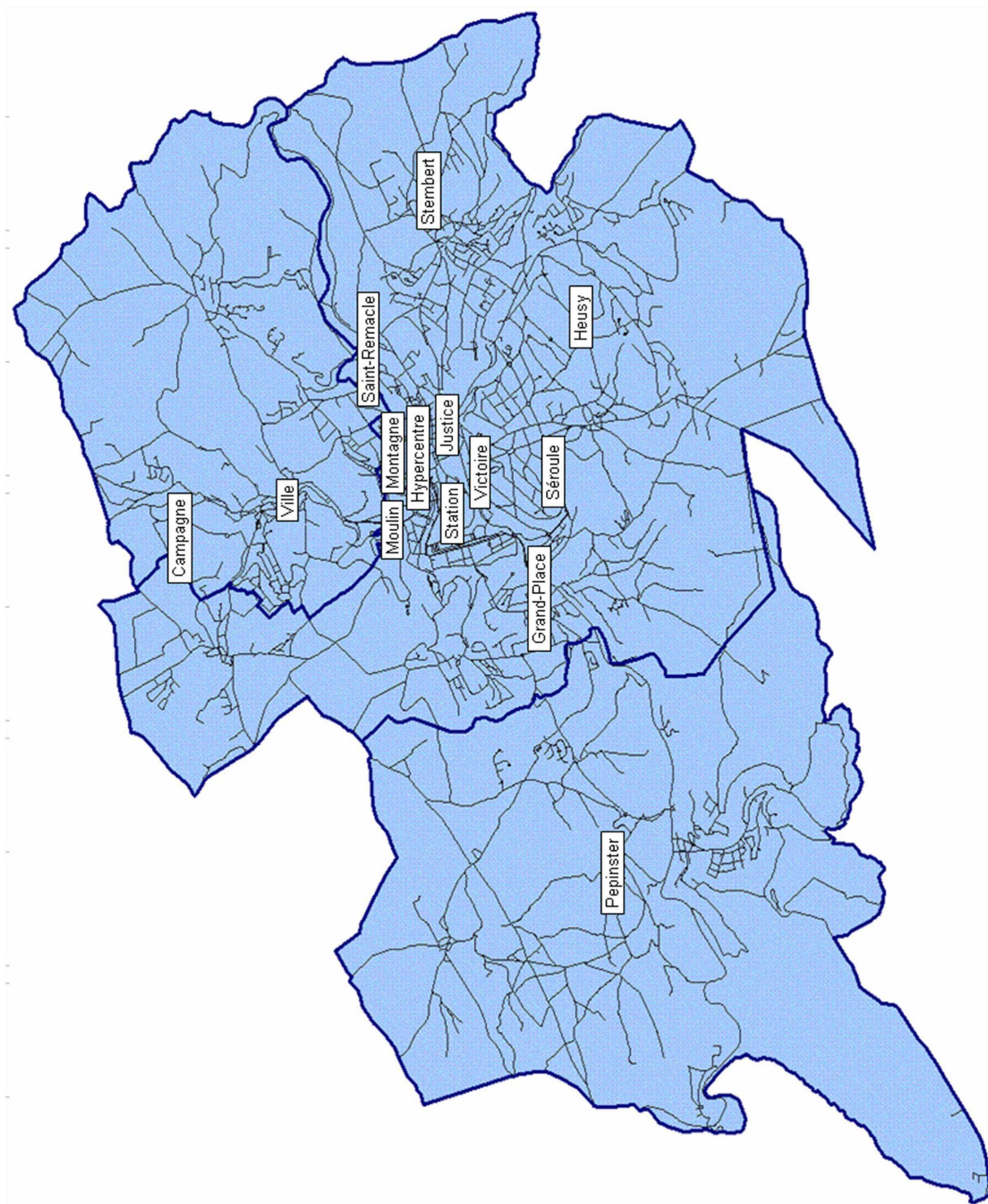
- Place du Sablon
- rue Citadelle
- rue de l'Eglise
- rue Marché
- Place Luc Hommel
- rue Haut-Vinave
- rue aux Verres

H: INP **LEDOUX** Bernard

- Place du Marché
- rue Albert Ier
- rue Trauty
- rue du Moulin
- rue Régence
- rue des Ecoles

Annexe 9 : plan du quartier (seul et dans la zone)

Carte de l'ensemble des quartiers de la zone



Carte du quartier

